



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Nos rivières ont repris des couleurs

Dans le but de préserver la ressource en eau, le Préfet a placé l'ensemble du territoire de la Martinique en état d'alerte renforcé, par arrêté publié le 17 mars 2023. Depuis, les niveaux des rivières ont constamment baissé mais, heureusement, les pluies parfois localement abondantes de cette semaine permettent de rétablir au moins temporairement un équilibre hydrologique plus rassurant. Le dernier bulletin hydrométrique peut être consulté à l'adresse suivante :

<https://www.martinique.developpement-durable.gouv.fr/careme-et-secheresses-r637.html>

Cependant, la prudence reste bien entendu de mise dans cette période de Carême et les usages suivants restent donc toujours interdits : arrosage des pelouses, des jardins d'agrément, des espaces verts publics et privés, ainsi que des espaces sportifs et récréatifs, lavage des véhicules et des bateaux hors des aires de lavages professionnelles et équipées de dispositifs haute pression économes en eau (exceptés les véhicules ayant une obligation réglementaire sanitaire, alimentaire ou technique telles les bétonnières), vidange et remplissage des piscines privées, vidange des réservoirs d'eau potable sauf nécessité justifiée par des raisons sanitaires. Pour l'agriculture, les tours d'eau restent en vigueur.

En outre, chacun doit poursuivre les efforts et maintenir des gestes économes :

- ne pas faire de stock au risque d'accélérer la pénurie ;
- ne pas laisser couler l'eau inutilement ;
- récupérer l'eau pour arroser le jardin ;
- vérifier et repérer éventuellement les fuites de robinets ou de chasse d'eau, etc.

Afin d'éviter des pertes d'eau consécutives à des fuites détectées sur le réseau collectif d'eau potable, les Martiniquais sont invités à signaler toute fuite sur le réseau d'eau potable aux services responsables par téléphone ou par mail, en utilisant les coordonnées suivantes :

SME ( CA Espace Sud & Cap Nord )	09 69 32 97 22	<a href="https://smeaux.fr/info-reseau/">https://smeaux.fr/info-reseau/</a> Application OMIJO : <a href="http://www.omijo.app">www.omijo.app</a>
ODYSSI (CACEM)	05 96 71 20 10	<a href="https://www.odysse.fr/signalement/form">https://www.odysse.fr/signalement/form</a>